Procedure file

Informations de base

BUD - Procédure budgétaire	2013/2255(BUD)	Procédure terminée

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

Voir aussi 2013/2257(BUD)

Sujet
3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité
8.70.60 Budgets annuels antérieurs

Zone géographique
Tchéquie
Allemagne RF
Roumanie
Autriche

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	BUDG Budgets		07/10/2013
		PPE FERNANDES José Manuel	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		S&D STAVRAKAKIS Georgios	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires générales	3274	19/11/2013
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	LEWANDOWSKI Janusz	

Evénements clés

03/10/2013	Publication du document de base non-législatif	COM(2013)0692	Résumé
10/10/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/11/2013	Vote en commission		
06/11/2013	Dépôt du rapport budgétaire	A7-0369/2013	Résumé
19/11/2013	Adoption du projet du budget par le		

	Conseil		
20/11/2013	Résultat du vote au parlement		
20/11/2013	Décision du Parlement	T7-0475/2013	Résumé
20/11/2013	Fin de la procédure au Parlement		
19/02/2014	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2013/2255(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Mobilisation des fonds
	Voir aussi 2013/2257(BUD)
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/7/14221

Portail de documentation

Document de base non législatif		COM(2013)0692	03/10/2013	EC	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE522.802	24/10/2013	EP	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A7-0369/2013	06/11/2013	EP	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement		T7-0475/2013	20/11/2013	EP	Résumé

Acte final

Décision 2014/95
JO L 048 19.02.2014, p. 0009 Résumé

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

OBJECTIF : mobiliser le Fonds de solidarité pour aider la Roumanie, lAllemagne, lAutriche et la République tchèque touchées par des catastrophes naturelles en 2012 et en 2013.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière permet la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union (FSUE) au moyen d'un mécanisme de flexibilité, à concurrence d'un plafond annuel de 1 milliard EUR au-dessus des rubriques concernées du cadre financier.

Les conditions d'admissibilité à ce Fonds sont exposées en détail dans le règlement 2012/2002/CE du Conseil.

Sur la base dune demande dintervention du Fonds présentée par la Roumanie à la suite de la sécheresse et des feux de forêts de lété 2012, et des demandes présentées par lAllemagne, lAutriche et la République tchèque après des inondations survenues en mai et juin 2013, les montants des aides du Fonds de solidarité, calculés sur la base de lestimation des montants totaux des dommages causés, sont les suivants:

- Dommages directs Roumanie (sécheresse) : 806.724.312 EUR ;
- Dommages directs Allemagne (inondations) : 8.153.500.000 EUR ;
- Dommages directs Autriche (inondations) : 866.462.000 EUR ;
- Dommages directs République tchèque (inondations) : 637.131.000 EUR.
- Aide proposée : Roumanie : 2.475.689 EUR ; Allemagne : 360.453.575 EUR ; Autriche : 21.661.550 EUR ; République tchèque : 15.928.275 EUR.

Total : 400.519.089 EUR

Après examen des demandes, et compte tenu du montant maximal envisageable pour le soutien du Fonds, ainsi que de la marge existant pour la réaffectation de crédits sous la rubrique nécessitant des dépenses supplémentaires, la Commission propose de mobiliser le Fonds de solidarité de lUnion européenne pour un montant total de 400.519.089 EUR, à affecter sous la rubrique 3b du cadre financier.

Par la présente proposition de mobilisation du Fonds, la Commission engage la procédure de trilogue sous forme simplifiée, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006, afin d'obtenir l'accord des deux branches de l'autorité budgétaire sur la nécessité du recours au Fonds et sur le montant requis. La Commission invite chaque branche de lautorité budgétaire à informer lautre branche, ainsi que la Commission, de ses intentions.

En cas de désaccord de l'une des deux branches de l'autorité budgétaire, un trilogue formel serait organisé.

La Commission présente parallèlement un projet de budget rectificatif (PBR) afin d'inscrire dans le budget 2013, les crédits d'engagement et de paiement spécifiques, comme le prescrit le point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006.

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

La commission des budgets a adopté à lunanimité le rapport de José Manuel FERNANDES (PPE, PT) sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière (sécheresse et feux de forêt en Roumanie et inondations en Allemagne, en Autriche et en République tchèque).

La proposition de décision vise à mobiliser un montant de 400.519.089 EUR en crédits d'engagement et de paiement en 2013 pour venir en aide à :

- la Roumanie confrontée à des problèmes de sécheresse et à des incendies de forêt ;
- l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque suite à des inondations.

Un budget rectificatif a été adopté parallèlement afin dinscrire formellement ce montant au budget de l'Union (voir 2013/2257(BUD)).

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

Le Parlement européen a adopté par 667 voix pour, 13 voix contre et 5 abstentions, une résolution sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière (sécheresse et feux de forêt en Roumanie et inondations en Allemagne, en Autriche et en République tchèque) .

La proposition de décision vise à mobiliser un montant de 400.519.089 EUR en crédits d'engagement et de paiement en 2013 pour venir en aide à :

- la Roumanie confrontée à des problèmes de sécheresse et à des incendies de forêt ;
- l'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque suite à des inondations.

Un budget rectificatif est adopté parallèlement afin dinscrire formellement ce montant au budget de l'Union (voir 2013/2257(BUD)).

Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: sécheresse en Roumanie en 2012, inondations en Allemagne, Autriche et la République tchèque en 2013

OBJECTIF : mobiliser le Fonds de solidarité pour aider la Roumanie, lAllemagne, lAutriche et la République tchèque touchées par des catastrophes naturelles en 2012 et en 2013.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil sur la mobilisation du Fonds de solidarité de lUnion européenne.

CONTENU : l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 permet la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union (FSUE) au moyen d'un mécanisme de flexibilité, à concurrence d'un plafond annuel de 1 milliard EUR au-dessus des rubriques concernées des perspectives financières.

Le règlement (CE) n° 2012/2002 contient les dispositions permettant la mobilisation du Fonds.

Sur la base de la demande à bénéficier d'une aide du Fonds introduite par la Roumanie à la suite dun épisode de sécheresse et dincendies de forêt et de lAllemagne, de lAutriche et de la République tchèque à la suite dinondations, le Parlement européen et le Conseil ont décidé de mobiliser le FSUE pour un montant total de 400.519.089 EUR en crédits d'engagement et de paiement au titre de l'exercice 2013.

Un budget rectificatif a été adopté parallèlement afin d'inscrire dans le budget 2013, les crédits d'engagement et de paiement spécifiques comme l'impose le point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 - voir 2013/2257(BUD).